



Science Les chauves-souris d'Amérique du Nord sont **menacées** Page B 6

Michel David L
erallieement de Drainville et
les fractures du PQ Page B 3

Manon Cornellier Les
menottes conservatrices
pour le Parlement Page B 2

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL 2015

OTTAWA

Un budget comme plateforme électorale

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

La Loi électorale du Canada impose une durée minimale de 36 jours pour une campagne électorale, mais aucun maximum. C'est une chance (ou une calamité, diront certains), car c'est à un marathon politique de 26 semaines que le gouvernement conservateur a convié les électeurs mardi en déposant le premier budget Joe Oliver. Le coup d'envoi des hostilités a été donné. Rendez-vous le 19 octobre.

Ce n'est pas un hasard si la défense du budget s'est faite non pas au Parlement mais sur le terrain. Les votes ne se gagnent pas à la Chambre des communes. Ainsi, le ministre des Finances ne s'est pas présenté à la période de questions depuis qu'il a déposé son plan 2015. Le premier ministre Stephen Harper, lui, a à peine fait acte de présence le lendemain du dévoilement. Dès jeudi, il était à Winnipeg pour livrer un discours digne d'un rallye partisan.

Le chef conservateur a exposé à visière levée ce qu'il croit que devrait être la question décisive de l'élection (« ballot question »). « C'est ce sur quoi va porter la prochaine élection. Voulez-vous garder ce que ce gouvernement met dans vos poches ou voulez-vous laisser M. Trudeau ou M. Mulcair le reprendre? Je ne pense pas que les Canadiens vont laisser faire cela. »

Le choix

S'appuyant sur le budget Oliver, les conservateurs entendent demander aux électeurs de choisir entre la gauche et la droite, entre l'interventionnisme étatique et le libre arbitre du citoyen. La rhétorique conservatrice consiste à promettre aux contribuables de leur redonner le maximum possible d'argent et d'astreindre l'État à un régime minceur permanent.

Chantre libertarien par excellence, le ministre Maxime Bernier a le mieux expliqué cette semaine la logique de son parti: « De ce côté-ci de la Chambre, a-t-il lancé dans une atmosphère survoltée, nous savons que, lorsque nous diminuons les impôts des gens et que nous leur remettons l'argent dans les poches, cela crée de la richesse. Cela est bien clair. C'est ce qui est le plus important. L'opposition croit à, et glorifie même, un gros gouvernement et abaisse les citoyens. Nous croyons aux citoyens et nous leur remettons l'argent dans les poches. »

Deux mesures

Ce retour d'argent version conservatrice prend la forme de deux mesures connues depuis l'automne. La bonification — et l'élargissement à tous les enfants mineurs — de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et le fractionnement du revenu. Au chapitre de la PUGE, chaque famille recevra 60\$ de plus par mois (720\$ par an, imposables) pour chaque enfant de moins de 18 ans. Les chèques, rétroactifs au 1^{er} janvier, commenceront à arriver dans les



Stephen Harper et Joe Oliver peu avant la présentation du budget au parfum électoral.

JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

boîtes à lettres en juillet. Coût annuel pour Ottawa: 2,6 milliards de dollars. Si cette mesure s'adresse à tous les parents, elle aidera davantage les familles à faible ou moyen revenu que celles mieux nanties, car elle s'accompagne de l'abolition d'un crédit d'impôt qui valait au maximum 335\$ par enfant. C'est à peu près ce qui restera dans les poches des plus riches une fois l'impôt prélevé sur la PUGE.

A l'inverse, le fractionnement du revenu favorisera un très petit nombre de contribuables, et du lot, surtout les plus riches. Coût annuel: 1,9 milliard. Comme il faut être encore en couple pour s'en prévaloir, et qu'il doit exister une importante différence salariale entre les deux conjoints, seulement 15% des ménages se qualifieront. Coût annuel: 2000\$ tandis qu'une mère célibataire qui gagne 35 000\$ n'aura, elle, pas un sou.

L'opposition

C'est dans cette apparente inégalité que le Nouveau Parti démocratique tout comme le Parti libéral espèrent trouver le moteur à leur argumentaire électoral. Dès le dépôt du budget, Thomas Mulcair et Justin Trudeau ont eu à peu près la même réaction. « Leur priorité

est de venir en aide aux plus privilégiés de la société », a dit le chef néodémocrate. Ce budget « aide ceux qui en ont le moins besoin », a dit M. Trudeau.

Dans les coulisses, les libéraux se disent d'une certaine manière soulagés par ce budget. « Lorsqu'en novembre les conservateurs ont annoncé le

« Nous croyons aux citoyens et nous leur remettons l'argent dans les poches »

fractionnement du revenu, explique un stratège qui requiert l'anonymat, c'est parce qu'ils avaient besoin, pense-t-on, de galvaniser leur base. [NDLR: les sondages n'étaient pas bons.] On a toujours pensé qu'ils allaient proposer plus tard des baisses d'impôt pour la classe moyenne. Mais le prix du pétrole a chuté et ils n'ont pas pu le faire. Il ne restait plus d'argent. C'est pour cela qu'il n'y a rien. C'est un peu un soulagement pour nous. »

L'absence de mesures fiscales pour la classe moyenne laisse le champ libre au Parti libéral, ajoute ce stratège, pour proposer une solution de rechange alléchante. Le parti de Justin Trudeau a l'intention de dévoiler d'ici la fin de juin comment il réaménagera l'assiette fiscale fédérale pour soulager la classe moyenne. « On a l'intention de faire campagne sur ça pendant l'été. »

Le NPD fait à peu près le

même calcul. « Le message de justice sociale et d'équité, ça fonctionne avec nos électeurs », explique un stratège néodémocrate. Mais il estime être en meilleure position que les libéraux pour se présenter à l'électorat comme le défenseur de la classe moyenne. Comme les libéraux, le NPD promet d'abolir

le fractionnement du revenu, mais, contrairement à eux, il entend aussi augmenter le taux d'imposition des entreprises, qui a atteint sous les conservateurs le creux historique de 15% (contre 15 à 26% pour les particuliers).

Les mêmes électeurs

Le NPD entend aussi abolir la déduction pour amortissement sur les options d'achat d'actions qui favorise les dirigeants de grandes entreprises. « On se battra pour les mêmes électeurs que les libéraux à ce sujet, mais les libéraux, eux, sont coincés entre la gauche et la droite. On sent un flottement. » Le NPD calcule que le Parti libéral ne se donne pas les moyens de ses ambitions.

Les libéraux rétorquent que les néodémocrates révent en couleurs. « En Ontario, on a vu ce que ça donne, ce genre de promesses, ajoute le stratège. Les libéraux avaient promis d'annuler les baisses d'impôt des entreprises consenties par le gouvernement de Mike Harris,

VOIR PAGE B 3 : BUDGET

MIGRANTS

À quoi sert l'Europe?

Bruxelles se contente du service minimum

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant
à Paris

« J'aurais voulu que nous soyons déjà plus ambitieux. » C'est par ces mots que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a accueilli les décisions du sommet européen extraordinaire qui s'est tenu jeudi à Bruxelles. Un sommet censé répondre à la crise migratoire qui se déroule en Méditerranée depuis des mois et qui a provoqué cette semaine le naufrage et la mort de plus de 1000 réfugiés. « Une hécatombe jamais vue en Méditerranée », selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Il aura fallu deux naufrages extraordinaires et consécutifs pour que les appels à l'aide de l'Italie soient enfin entendus. Et pour apprendre au passage que, depuis 15 ans, 22 000 personnes étaient mortes en tentant de gagner l'Europe, une moyenne de 1500 morts par an, selon l'Organisation internationale pour les migrations. Devant cette hécatombe, l'Union européenne a choisi de doubler les moyens de son agence Frontex, qui garde les frontières, et de tripler ceux accordés à l'opération de surveillance des frontières Triton, qui a remplacé l'opération de sauvetage italienne Mare Nostrum. Cette dernière avait été accusée de favoriser l'immigration illégale puisque les réfugiés étaient de plus en plus assurés d'être secourus. D'autant plus que l'Italie n'enregistrait pas toujours les réfugiés, facilitant ainsi leur départ vers d'autres pays de l'Union.

Un compromis

Bruxelles a donc cherché à renforcer les moyens humanitaires sans pour autant garantir le sauvetage de tous les bateaux, ce qui offrirait aux trafiquants une voie royale, pensent la plupart des pays. Difficile exercice qui a amené à rejeter les propositions de Jean-Claude Juncker qui proposait d'accueillir en Europe 10 000 réfugiés et de réformer la politique de l'Union en se donnant un programme d'immigration économique.

Constatant qu'il n'y avait guère de consensus parmi eux, les 28 pays membres de l'Union européenne se sont donc contentés d'un compromis à minima. À preuve, seuls cinq pays se répartissent l'essentiel de la tâche d'accueillir les réfugiés. Le sommet a d'ailleurs rejeté une proposition visant à appliquer le principe de solidarité dans la répartition des demandeurs d'asile.

On sait par exemple que la Grande-Bretagne, en pleine campagne électorale, a contribué d'autant plus généreusement à l'effort financier (avec 3 hélicoptères, 2 bateaux de sauvetage et 30 spécialistes) qu'elle n'entend pas accueillir plus de réfugiés.

Le chaos libyen

À nouveau, ce sont les Italiens qui ont montré du doigt la véritable cause de ces drames: le chaos libyen. Cela ne fait pas de doute pour le président du Conseil, Matteo Renzi. « En l'état actuel, on ne peut pas empêcher les départs en raison de la guerre civile, mais la solution du problème libyen est une priorité, car 91% des migrants partent de ce pays », dit-il.

Malheureusement, les résolutions de l'Union européenne risquent de ne pas y changer

VOIR PAGE B 2 : MIGRANTS



Des migrants peu après leur arrivée à Catane

ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

PERSPECTIVES

Après nous
le délugeMANON
CORNELLIER
à Ottawa

Avec un maigre surplus de 1,4 milliard et une toute petite réserve pour imprévis, le ministre des Finances, Joe Oliver, n'a pas seulement joué l'équilibriste avec les finances publiques, il a verrouillé plus solidement les menottes mises aux poignets des futurs gouvernements par les conservateurs.

On ne le dira jamais assez : en comptant, pour équilibrer son budget, sur la vente d'actifs importants, le surplus de la caisse de l'assurance-emploi, une réserve pour éventualités réduite comme peau de chagrin, une évaluation optimiste du risque économique et j'en passe, le ministre Oliver a fait un pari risqué. Il suffit qu'un seul de ces astres ne s'aligne pas comme il l'espère pour qu'Ottawa se retrouve dans le rouge.

Sans trop s'inquiéter de l'avenir, les conservateurs se sont donné des munitions pour la prochaine campagne électorale tout en coïncant les partis d'opposition. Pour offrir mieux, ces derniers devront faire des choix politiquement difficiles : abandonner certaines mesures, augmenter des taxes ou faire les deux.

Le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral ont déjà annoncé qu'ils abandonneraient le fractionnement du revenu pour les familles avec enfants parce que coûteux et inéquitable. Le NPD a dit qu'il rehausserait le taux d'imposition des entreprises tout en le gardant compétitif. Les libéraux, eux, ont déclaré qu'ils veulent annuler la hausse des contributions annuelles permises dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Il faudra plus. Mais les partis d'opposition le savent depuis longtemps. L'état financier dans lequel ils se retrouvent n'est pas une surprise. Les conservateurs le resserrent depuis leur arrivée au pouvoir.



Depuis 2007, Stephen Harper et son équipe ont entrepris de transformer le gouvernement fédéral. On a beaucoup parlé des symboles, mais le plus gros changement a été imposé à travers l'arme de choix des conservateurs, soit les finances publiques.

Année après année, ils ont graduellement réduit les vivres du gouvernement en renonçant à des revenus importants : baisse de la TPS, multiplication de crédits d'impôt bien ciblés, réduction d'impôt des particuliers et des entreprises. Cette année, selon le budget, les mesures prises depuis 2006 réduiront de 14,7 milliards les revenus provenant des entreprises et de 37 milliards ceux provenant des particuliers. Plusieurs de ces baisses se défendent, mais bien d'autres, comme la baisse de la TPS, ne sont que du saupoudrage sans effet de levier économique.

En tarissant ainsi certaines sources de revenus, les conservateurs ont créé les conditions nécessaires au rétrécissement de l'État, ce à quoi ils se sont attaqués avec zèle en réduisant les dépenses et en gelant pendant des années les budgets de fonctionnement des ministères. Les économies cumulatives ainsi générées atteindront 14,5 milliards cette année.

Impossible, dans ces conditions, de restaurer certains services et programmes, d'en instaurer de nouveaux, ou de proposer une autre vision du rôle de l'État sans générer de nouveaux revenus. Tel est le défi des partis d'opposition, un défi que le budget de mardi rend encore plus corsé avec des mesures, comme le CELI, qui fragilisent un peu plus la situation à long terme du gouvernement fédéral.



Avec le plafond actuel de 5500\$, le CELI est accessible à un large éventail de contribuables, note le directeur parlementaire du budget (DPB). En 2015, « les avantages du CELI sont équilibrés, les ménages à revenu moyen réalisant les gains les plus importants », écrivait-il, tandis que les ménages à faible revenu ou à revenu élevé obtiennent des avantages comparables ».

Avec le temps, cependant, la répartition des avantages devient régressive selon le revenu, les ménages à revenu élevé en profitant de plus en plus. En augmentant le plafond à 10 000\$, c'est pire. Une telle majoration « profiterait surtout aux 20% des ménages les plus nantis », indique le DPB.

Cela aura d'autres effets pervers. Mis ainsi à l'abri de l'impôt, les revenus de placement de ces contribuables mieux nantis ne seront pas comptabilisés dans leurs revenus. Du coup, ils pourraient à leur retraite tirer profit de transferts gouvernementaux fondés sur le niveau de revenu auxquels ils n'auraient pas entièrement droit autrement, les prestations de la Sécurité de la vieillesse étant un exemple. Cela voudrait donc dire des coûts supplémentaires pour les gouvernements.

L'impact sur les revenus de l'État est loin d'être négligeable. Dans cinq ans, la seule hausse de la limite de contributions à un CELI coûtera environ 450 millions par année à Ottawa, selon DPB. Dix ans plus tard, la facture pourrait grimper à près de 2,8 milliards, puis à 6 milliards en 2040, pour atteindre environ 25 milliards en 2080.

Cet avantage fiscal profitera surtout aux personnes âgées, mais ce sont les jeunes et les futures générations qui se retrouveront, en 2060 ou 2080, privés de revenus précieux pour assurer le maintien des services publics.

Problème d'équité? Déséquilibre insoutenable? Apparemment pas pour les conservateurs. Comme l'a dit le ministre Oliver lui-même, « pourquoi ne laissons-nous pas à la petite-fille du premier ministre le soin de régler ce problème? »
mcornellier@ledevoir.com



L'expérience chinoise de cette semaine rappelle que les manipulations génétiques posent de sérieuses questions.

GÉNÉTIQUE

Modifier des embryons?

Une expérience chinoise concrétise les craintes du milieu scientifique

HERVÉ MORIN

Modifier le génome d'un embryon humain pour prévenir le développement d'une maladie chez cet individu, mais l'éradiquer aussi dans toute sa descendance. Cette expérience, qui touche au patrimoine héréditaire de l'espèce humaine et contrevient à la convention d'Oviedo, ratifiée par 29 autres pays européens en 2011, vient d'être tentée par une équipe chinoise. Décrite dans la revue *Protein & Cell* du 18 avril, elle concrétise les craintes exprimées ces dernières semaines par une partie de la communauté de la recherche en génie génétique.

Après la publication par le journal du Massachusetts Institute of Technology (MIT) d'une enquête très fouillée montrant des débuts de manipulation génétique des cellules sexuelles (y compris aux États-Unis), des chercheurs américains avaient publié dans les revues *Nature* et *Science* les 12 et 19 mars des mises en garde contre les tentatives de modifier ces cellules germinales : elles auraient pour effet de modifier l'hérédité humaine, et non plus, comme les thérapies géniques classiques, une partie seulement des cellules défaillantes d'un individu. Les craintes portaient notamment sur l'utilisation d'une nouvelle technique d'ingénierie du gène, CRISPR-Cas9, extrêmement efficace et simple à mettre en œuvre.

Moratoire

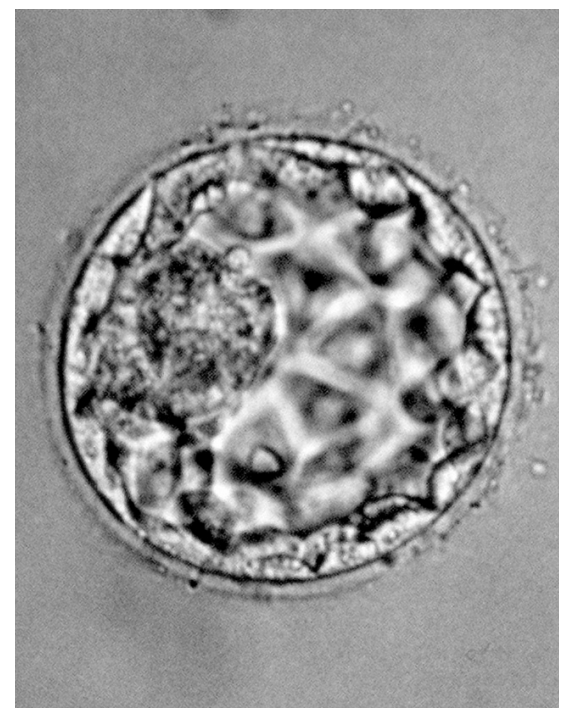
L'expérience chinoise, qui fait appel à cet outil, s'inscrit dans le spectre des manipulations visées par ces demandes de moratoire, dans la mesure où elle avait pour objectif d'effectuer des mutations chez l'embryon, qui se seraient

de fait retrouvées dans ses cellules sexuelles — et potentiellement dans sa descendance.

Précisons-le d'emblée, l'expérience tentée par l'équipe de Junjiu Huang (Université Sun-Yat-sen, Canton) a échoué. Les 85 embryons ayant fait par la suite l'objet de modification avaient été obtenus auprès de centres de fertilité réalisant des fécondations *in vitro* — ils étaient dotés de chromosomes surnuméraires et n'avaient donc pas été retenus dans des projets parentaux. Aucun n'aurait été viable. L'expérience ne visait d'ailleurs pas à réimplanter ces embryons pour obtenir des bébés, mais à tester l'efficacité de cette nouvelle méthode d'édition de l'ADN afin de corriger un gène responsable d'une maladie génétique du sang, la bêta-thalassémie ou anémie de Cooley. Mais la technique CRISPR-Cas9 a été prise en défaut, dans la mesure notamment où de nombreux embryons présentaient une structure mosaïque, avec des cellules dont l'ADN avait bien été corrigé, mais d'autres où le gène défaillant s'exprimait toujours.

Prudence

Pour le Prix Nobel David Baltimore, interrogé par le *New York Times*, « cela montre à quel point cette science est immature. Nous avons appris beaucoup de leur expérience, principalement sur ce qui peut mal tourner ». David Baltimore faisait partie des deux premiers signataires de l'appel de *Science* à « suivre une voie prudente avant de manipuler le génome des cellules germinales ». Un autre Prix Nobel, Paul Berg, lui aussi signataire de cet appel, avait été



AGENCE FRANCE-PRESSE

L'expérience chinoise s'inscrit dans le spectre des manipulations visées par des demandes de moratoire

à l'origine il y a 40 ans de la conférence d'Asilomar, qui visait déjà à réfléchir aux risques liés au développement du génie génétique.

Certains estiment aujourd'hui qu'en génétique humaine, une telle conférence serait indispensable. En juin 2014, la Française Emmanuelle Charpentier, co-inventrice de l'outil CRISPR-Cas9, estimait ainsi que « cette technique fonctionne si bien et remporte un tel succès qu'il serait important d'évaluer les aspects éthiques de son utilisation ».

L'expérience chinoise confirme chez l'humain ce qui avait déjà été montré chez d'autres espèces animales : malgré sa puissance, CRISPR-Cas9 n'est pas un outil parfait. Outre le risque d'introduire des modifications hors de la cible visée, on peut aboutir à des individus « chimères », dotés de plusieurs génomes différents. De plus, il est difficile de prédire tous les effets induits par une correction effectivement réalisée. « Notre étude souligne les défis posés par les applications cliniques de CRISPR-Cas9 », concluent les chercheurs chinois, pour qui les effets de cet outil en dehors des gènes ciblés « devraient faire l'objet d'investigations exhaustives avant toute application clinique ».

Mais si la technique devenait plus efficace, la question du principe même de son utilisation ferait débat. Certains y voient une première étape vers une forme d'eugénisme et la quête du « bébé parfait », quand d'autres soulignent l'intérêt de maîtriser une capacité nouvelle à soulager l'humanité de certaines maladies héréditaires.

Le Monde

MIGRANTS

SUITE DE LA PAGE B 1

grand-chose. Si celle-ci veut demander l'aval de l'ONU afin de pouvoir détruire les bateaux des passeurs libyens, le problème n'en restera pas moins entier, comme le soulignait le chef du groupe libéral et démocrate du Parlement européen. Selon Guy Verhofstadt, il aurait absolument fallu « appuyer une mission onusienne de stabilisation de la Libye ».

A mille lieues politiquement des libéraux, le souverainiste français Nicolas Dupont-Aignan dit pourtant la même chose. « La vraie question est de savoir comment régler le cas de la Libye, véritable porte de sortie des migrants, dit-il. Le silence assourdissant de ceux qui sont à l'origine de l'intervention en Libye [France et Grande-Bretagne], et donc directement responsables de la déstabilisation tout entière d'une région, est d'ailleurs révélateur du malaise que suscitent ces erreurs passées d'une politique étrangère basée sur l'émotion. »

La Tripolitaine

On sait que la plupart des bateaux de réfugiés qui partent vers l'Italie viennent des côtes de la Tripolitaine, la région du Nord-Ouest contrôlée par des dissidents parmi lesquels on trouve un grand nombre d'islamistes. Traditionnellement, cette région riche a toujours accueilli beaucoup d'immigrants. On soupçonne aujourd'hui les autorités de les laisser partir non seulement à cause du chaos dans le pays, mais aussi pour faire pression sur l'Europe afin d'obtenir plus d'argent et une éventuelle reconnaissance officielle. « Le camp de Tripoli cherche à utiliser l'affaire migratoire pour se faire reconnaître comme une autorité de fait », déclarait l'expert tunisien Rafaa Tahib dans le quotidien *Le Monde*.

Mais réclamer une intervention en Libye reviendrait à reconnaître l'erreur d'y être intervenu ou du moins d'avoir quitté le pays avant qu'il soit vraiment stabilisé. D'autant plus qu'on ne voit pas qui, de la France et de la Grande-Bretagne, aurait aujourd'hui les moyens d'une nouvelle intervention.

Une union méditerranéenne?

L'approche minimaliste de l'Union européenne a certes mécontenté les ONG, comme Asile Amnesty France qui réclame une nouvelle opération Mare Nostrum. Mais le sommet de jeudi a aussi



Le gouvernement italien prévoit qu'il arrivera sur ses côtes 5000 migrants par semaine d'ici septembre.

ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

mécontenté les responsables de l'ONU. « La réponse de l'Union européenne doit aller au-delà », a affirmé le haut-commissaire aux réfugiés Antonio Guterres. Selon lui, il faut absolument travailler avec les pays d'origine et de transit pour mettre fin aux causes de cet exode.

L'une des grandes difficultés du traitement équitable des migrants consiste à distinguer les réfugiés proprement dits, qui ont des droits garantis par les conventions internationales, des immigrants économiques. « Il est absolument scandaleux d'appeler migrants clandestins les Afghans, les Syriens, les Érythréens, les Somaliens qui partent de chez eux parce qu'ils sont exposés à un risque vital dans leur pays », déclarait au journal *La Croix* la chercheuse du CNRS Hélène Thiollot.

« Toute la difficulté portera sur la répartition entre les États membres de l'accueil des réfugiés, car tous les gouvernements sont confrontés à la montée de mouvements anti-immigration », di-

sait au journal *Les Échos* Pierre Vimont, de la Fondation Carnegie Europe. En 2014, l'Europe n'a accueilli que 5% des réfugiés syriens. Or, les opposants à l'immigration, comme la Ligue du Nord en Italie, ne font pas cette distinction. La Ligue a même appelé la population à boycotter l'arrivée des réfugiés et à refuser de les héberger. Aux Pays-Bas, où le nombre de demandes de statut de réfugié a augmenté de 75% depuis le début de l'année, le gouvernement a décidé de durcir les conditions d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

Alors que seulement 8 des 28 membres de l'Union européenne ont accepté de contribuer à l'opération en cours, on peut sérieusement se demander si l'Union européenne est toujours le lieu idéal d'une telle discussion. Et si une union méditerranéenne, autrefois imaginée par Nicolas Sarkozy, ne ferait pas beaucoup mieux.

Le Devoir

PERSPECTIVES



C'était pendant la campagne électorale. Bernard Drainville et Pierre Karl Péladeau ont parfois fait campagne ensemble.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

COURSE AU PQ

La loyauté anticipée de Bernard Drainville

Bernard Drainville a créé la surprise en abandonnant la course à la chefferie du Parti québécois à trois semaines du vote. Surprise double puisque, en jetant l'éponge, il s'est rallié à celui qu'il avait qualifié de « mirage », Pierre Karl Péladeau. Il s'est rallié pour l'avenir du parti et aussi, plus égoïstement, pour son avenir en politique. Au sein du Parti québécois.

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Lors du débat tenu à Québec jeudi, Bernard Drainville est résolument passé à l'offensive avec quelques flèches assassines qui visaient le meneur, Pierre Karl Péladeau, mais aussi Alexandre Cloutier, qui semblait en voie de le distancer.

Avec une vigueur qui fut accueillie par des huées, Bernard Drainville, à plusieurs reprises, a pressé Pierre Karl Péladeau de préciser sa démarche pour l'accession à la souveraineté, l'accusant d'exiger des militants un « chèque en blanc ». En vain. Le favori s'est bien gardé d'entrer dans le jeu.

Bernard Drainville a exhorté les militants à ne pas céder à la tentation de s'accrocher à « un homme providentiel », à « un sauveur », qui pourrait n'être, en définitive, qu'un « mirage ». Les salves étaient ciselées, les mots, choisis.

Ces attaques sont revenues comme un boomerang. Certes, Bernard Drainville a reçu les félicitations de ceux qui pensent justement que Pierre Karl Péladeau constitue un danger pour le PQ s'il est élu chef. Mais encore plus nombreux étaient les militants qui pensaient que le candidat qui se battait pour la deuxième place était allé trop loin et qu'il nuisait au parti. « On a testé les limites », soulignait-on dans son entourage.

On lui a répété : « Bernard, ne va pas là. Ce qu'on souhaite, c'est l'unité », a relaté le candidat en annonçant son désistement, mercredi.

Il savait!

Avant même le dernier débat, Bernard Drainville savait que les carottes étaient cuites. Le pointage effectué par son équipe montrait que le nombre d'indécis parmi les membres avait chuté, renforçant l'avance du meneur et éloignant la possibilité d'un second tour. Le pointage suggérait même que l'homme politique aux accents populistes avait glissé au troisième rang, derrière le jeune Alexandre Cloutier. Le débat de jeudi n'avait pas amélioré la situation, au

contraire. C'était non seulement la défaite mais l'humiliation.

Dans les jours qui ont suivi, Bernard Drainville s'est réuni avec ses proches collaborateurs. Ils lui ont présenté les quatre possibilités : il reste dans la course en se débattant comme un diable dans l'eau bénite, il y reste en évitant les attaques pour devenir l'ombre de lui-même, il baisse pavillon sans accorder son appui à Pierre Karl Péladeau ou encore il se désiste en se rangeant derrière le favori.

Continuer la course en faisant de la figuration était exclu ; ce n'est pas dans son tempérament. Persévérer en décochant des coups alors que la cause était perdue non seulement était futile à ses yeux, mais nuirait au PQ ainsi qu'à lui-même au sein du parti, ce qui n'est pas négligeable. En fait, Bernard Drainville penchait déjà pour l'abandon, quitte à passer pour un lâcheur. La vraie décision, c'était de savoir s'il se ralliait à Pierre Karl Péladeau ou non. Une décision difficile.

Consultations

Lundi, Bernard Drainville a longuement consulté les sept députés qui l'appuyaient : Sylvain Gaudreault, Guy Leclair, Carole Poirier, qu'il a jointe au Gabon où elle était en mission parlementaire, Sylvain Roy, Alain Therrien, Mathieu Traversy et André Villeneuve. Cinq députés se sont joints au camp Péladeau. Carole Poirier, qui a le cœur à gauche, est toujours en réflexion, tandis qu'André Villeneuve a déclaré, dans une lettre à *Devoir*, qu'il ne prendra pas de décision avant le jour du scrutin, une position des plus originales qui peut se résumer ainsi : indécis jusqu'à la fin.

Avant que Bernard Drainville ne consulte les députés de son camp, son entourage avait entrepris des pourparlers avec le clan Péladeau. Il fallait montrer qu'en se ralliant Bernard Drainville avait gagné quelque chose sur le plan des idées, évitant qu'il apparaisse tel un chien battu, la queue entre les jambes. On proposa que Pierre Karl Péladeau fasse sien le « Plan vert

Québec » piloté par Sylvain Gaudreault et qu'il s'engage à défendre une clause d'appauvrissement zéro pour les employés de l'État. Surtout, on souhaitait que le futur chef invite les membres du PQ à se prononcer sur l'opportunité de tenir ou non un référendum dans un premier mandat, et ce, au moins six mois avant les élections de 2018. L'entourage de Pierre Karl Péladeau a accepté ces demandes sans tergiverser, souligne-t-on.

Pour Bernard Drainville, ce dernier engagement est le plus important : il signifie que le chef s'engage à respecter la volonté des militants et la démocratie du parti, bref, qu'il n'exercera pas un leadership autocratique. « Pierre Karl a montré de l'ouverture et de la magnanimité », signale-t-on.

Cloutier ravi

Trop heureux d'être content, Alexandre Cloutier frétillait de contentement mercredi, une réaction qui peut apparaître étonnante, compte tenu du fait que la possibilité d'un deuxième tour s'est pour ainsi dire évaporée et que la victoire du favori semble inéluctable. Faut croire que son objectif premier était de river le clou à Bernard Drainville.

« Pierre Karl, c'est le chef », a anticipé Bernard Drainville en conférence de presse. Et, à un chef, on doit loyauté.

Ce ralliement permet à Pierre Karl Péladeau de remédier à une anomalie : bien qu'il dominât la course, il ne jouissait toujours pas de l'appui d'une majorité de députés péquistes. Maintenant font partie de son camp 15 des 25 élus péquistes qui n'occupent pas une fonction les empêchant d'afficher leurs couleurs. En outre, l'unification des deux camps est en quelque sorte naturelle : le deuxième choix de la grande majorité des partisans de Drainville, c'était PKP, tandis que le deuxième choix de la plupart des militants qui appuient PKP, c'était Drainville.

En accédant aux demandes de Bernard Drainville, Pierre Karl Péladeau montre qu'il pense déjà à faire l'unité du parti après sa victoire. Il semble avoir réalisé qu'il ne peut mener la barque seul. Il semble surtout avoir compris qu'il avait des choses à apprendre en politique.

Le Devoir

Le défi de PKP

MICHEL DAVID



Pierre Karl Péladeau a dit trouver « curieux » le dernier sondage CROP-*La Presse*, qui a enregistré à la fois une hausse significative de l'appui à la souveraineté et une baisse correspondante des intentions de vote pour le PQ s'il en devient le chef.

À première vue, un écart de 11 points entre les deux peut sembler beaucoup, mais cela n'a rien d'exceptionnel. En septembre dernier, alors que le PQ connaissait un sérieux creux de vague, Léger Marketing l'avait évalué à 19 points. M. Péladeau pourrait toujours se réjouir que la perspective de sa victoire a permis de le réduire de 8 points, même si la comparaison entre des sondages effectués par des firmes différentes est toujours risquée.

M. Péladeau semble laisser entendre qu'un vice quelconque dans le sondage CROP expliquerait pourquoi l'appui au PQ évolue dans le sens inverse de celui à la souveraineté. À moins que de plus en plus de souverainistes ne partagent l'opinion de Jacques Parizeau, selon lequel le PQ n'est peut-être plus le véhicule approprié.

Que l'écart soit de 11 ou de 19 points, il demeure que, à défaut de faire le plein des voix souverainistes, le PQ aura bien du mal à gagner des élections de façon suffisamment convaincante pour être en mesure de tenir un référendum. Même avec 44,7% du vote aux élections du 12 septembre 1994, soit un appui supérieur à celui dont bénéficiait alors le projet souverainiste, M. Parizeau avait eu toutes les difficultés à surmonter les objections de Lucien Bouchard et Bernard Landry, qui ne croyaient pas à la possibilité d'un référendum gagnant.

Les 30% d'intentions de vote dont CROP crédite actuellement le PQ lui permettraient au mieux de former un gouvernement fortement minoritaire. À 22%, la CAQ n'est pas revenue tout à fait à son niveau des dernières élections, mais sa progression de 4 points depuis février lui permet d'espérer que l'arrivée de PKP ne provoquera pas l'hémorragie qu'elle appréhendait.

L'engagement souverainiste de M. Péladeau paraît trop absolu pour lui permettre d'attirer les fédéralistes mous qui en auraient assez des libéraux. Il lui faudra donc convaincre une partie suffisante de la diaspora souverainiste de rentrer au bercail.

◆ ◆ ◆

Le ralliement de Bernard Drainville a mis en lumière les lignes de fracture qui divisent le PQ

Bien entendu, les péquistes aiment aussi le pouvoir, mais il ne leur suffit pas

et le mouvement souverainiste. Martine Ouellet a présenté le nouveau tandem PKP-Drainville comme le clan de ceux dont la détermination à tenir un référendum est inversement proportionnelle à leur désir d'exploiter le pétrole.

Ce n'est pas le seul clivage. M. Drainville est un progressiste, mais personne ne peut sérieusement penser qu'il pourra imposer ses vues à M. Péladeau, qu'il s'agisse de moderniser la loi antibriseurs de grève ou encore de reporter l'atteinte du déficit zéro afin de soulager les victimes de l'austérité.

Il a dit se retirer de la course pour contribuer à l'unité du PQ, mais cela lui sera d'autant plus difficile que l'aile progressiste est également réfractaire à un discours identitaire dont il est lui-même devenu le symbole avec la charte de la laïcité.

Quand Alexandre Cloutier a lancé qu'il fallait « en revenir de l'identité », il a fait écho à ce que pense une grande partie de la jeune génération, qui ne se reconnaît plus depuis longtemps dans ce qu'elle perçoit comme un combat du siècle dernier. Sans parler de ceux qui ont trouvé refuge à Québec solidaire, aussi allergiques à la charte qu'à la personne de PKP.

◆ ◆ ◆

Les courses à la chefferie laissent peu de séquences au PLQ, où on brasse généralement plus de clichés que d'idées. Celle qui a créé le plus d'amertume est sans doute celle dont Claude Ryan est sorti vainqueur. Appelé au secours du Canada, il en avait profité pour imposer aux libéraux une gymnastique intellectuelle dont ils n'avaient pas l'habitude, mais il a surtout eu le tort de perdre les élections de 1981.

Bien entendu, les péquistes aiment aussi le pouvoir, mais il ne leur suffit pas, ce qui complique singulièrement les choses. Le désistement de M. Drainville entraînera sans doute un changement de ton durant les trois dernières semaines de la course, mais le dernier des cinq débats officiels, qui portera sur l'immigration, la laïcité et la langue, pourrait encore accentuer les divergences.

Bon nombre de souverainistes étaient d'accord avec M. Péladeau quand il a réclamé qu'on chante en français lors d'un concert à Rouyn-Noranda et quand il a présenté l'afflux de nouveaux immigrants comme un obstacle à la souveraineté. Plusieurs, à l'instar de Pierre Céré, s'inquiètent toutefois d'une dérive ethnocentriste qui ne peut que renforcer leur méfiance envers le PQ et le projet souverainiste. Concilier de façon crédible l'ouverture aux « autres » et l'affirmation de l'identité québécoise, sans laquelle la souveraineté perd tout son sens, sera le plus grand défi du prochain chef.

mdavid@ledevoir.com

BUDGET

SUIITE DE LA PAGE B 1

mais les entrées fiscales promises ne se sont jamais matérialisées. Il s'agit d'entités qui ont les moyens d'aller ailleurs, d'organiser leurs structures autrement. [...] C'est un peu trop simpliste de dire qu'on va faire payer les grosses banques et les compagnies d'assurances.»

Populiste, le NPD?

Dans les coulisses néodémocrates, on reconstruit qu'il y a parfois une dose de populisme dans le discours du parti, mais on souligne que cela tombe sous le sens compte tenu de ses racines. Les électeurs qui votent pour le Parti conservateur dans l'Ouest sont les mêmes qui ont dans le passé voté pour le Parti réformiste ou le Crédit social : des libéraux « qui ne sont pas aussi idéologiquement classables que les théoriciens le laissent penser » et qui pourraient se laisser tenter par le NPD. « Il y a des fermiers socialistes de gauche qui disent "touche pas à mon gun" ! »

En ce sens, le NPD ne craint pas d'opposer la loi antidéficit que les conservateurs entendent déposer d'ici la fin de la session parlementaire (mais qui ne sera pas adoptée avant l'élection). Une telle loi imposera aux ministres qui présideront à des déficits des gels ou des diminutions de salaire. « On va faire campagne pour que les conservateurs payent rétroactivement les amendes qu'ils auraient dû payer à cause de leurs déficits. On va envoyer une lettre dans les médias locaux des circonscriptions des ministres avec la facture qu'ils devraient payer. Notre message sera encore plus simple que le leur : payez pour vos déficits ! »

Une affaire de petite-fille

Quant au ministre des Finances, Joe Oliver, sa disparition des écrans radars depuis mardi soir s'explique peut-être par sa déclaration malheureuse à propos des générations futures. M. Oliver a haussé à 10 000 \$ la limite des contributions annuelles permises dans le compte d'épargne libre d'impôt (CELL). Cette mesure est dénoncée unanimement par l'opposition (néodémocrates et libéraux promettent de l'annuler s'ils sont élus) et le Directeur par-

lementaire du budget. Tous font valoir qu'un tel niveau de cotisation, que par ailleurs seuls les plus nantis peuvent atteindre, aura pour effet à terme de placer des milliards de dollars en revenus d'intérêt hors de portée du fisc.

Le coût de cette mesure est en effet exponentiel. L'an prochain, elle ne fera perdre à Ottawa qu'environ 50 millions de dollars, selon les projections du DPB. Mais dès 2020, la perte sera neuf fois plus élevée : 450 millions. En 2040, elle s'élèvera à 6,3 milliards, soit trois fois plus que la perte de revenus fédéraux engendrée par le fractionnement du revenu. En 2080, on estime qu'Ottawa perdra presque 26 milliards. « J'entends qu'en 2080, on aura peut-être un problème. Eh bien, pourquoi ne laissons-nous pas à la petite-fille du premier ministre le soin de régler ce problème ? » a lancé M. Oliver sur les ondes de CBC. Depuis, les partis d'opposition s'en donnent à cœur joie en répétant que les conservateurs achètent des votes aujourd'hui à peu de frais et laissent aux générations futures un « dégât » sans précédent. Pas besoin d'attendre 65 ans pour savoir ce qu'en penseront les électeurs : 26 semaines suffiront.

Le Devoir

IDÉES



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Grâce à l'audace et à la persévérance de celles qui ont lutté pour son obtention, les Québécoises ont pu exercer leur droit de vote aux élections de 1944.

75^e ANNIVERSAIRE DU VOTE DES FEMMES

Poursuivons cette marche vers l'avant

Les femmes demeurent minoritaires au Parlement, peinant à constituer le tiers de la Chambre

FRANÇOISE DAVID

Députée de Gouin

MARYSE GAUDREAU

Députée de Hull

MARIE MONTPETIT

Députée de Crémazie

CAROLE POIRIER

Députée d'Hochelega-Maisonneuve

CHANTAL SOUCY

Députée de Saint-Hyacinthe

Membres du comité restreint du Cercle des femmes parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Le 25 avril 1940, les Québécoises remportaient une grande victoire avec la sanction de la Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Grâce à l'audace et à la persévérance de celles qui ont lutté pour son obtention, les Québécoises ont pu exercer leur droit de vote aux élections générales provinciales en 1944.

En juillet 1947, Mae Leehy O'Connor fut la première femme à soumettre sa candidature. C'est en décembre 1961 qu'une première députée, Marie-Claire Kirkland, fut élue au Parlement. Celle-ci fut également nommée au Conseil des ministres en 1962. Pendant quatre décennies, la présence féminine à l'Assemblée nationale et au sein du Conseil exécutif marqua des progrès majeurs. En septembre 2012, un nouveau jalon historique fut posé avec l'élection de Pauline Marois au poste de première ministre du Québec.

Les noms de ces pionnières sont désormais entrés dans l'histoire. Or elles ne sont pas seules. Derrière ces figures connues, des milliers de femmes ont participé et participent toujours au développement du Québec. Qu'elles soient engagées dans leurs communautés, mem-

bres de regroupements, candidates ou élues, elles contribuent, par leur engagement et leur prise de parole publique, à la vitalité de notre société. Génération après génération, elles parlent avec cœur et conviction d'éducation, de culture, de droits de la personne, d'environnement, de famille, d'immigration, d'économie, de technologies, de santé, de développement du territoire. Dans tous les domaines, elles expriment leurs préoccupations, leurs opinions et leurs visions en tant que citoyennes à part entière.

En investissant les institutions politiques, les Québécoises n'ont pas seulement gagné l'autonomie juridique, des mesures de soutien à la famille, une loi sur l'équité salariale ou une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Elles ont aussi gagné confiance en elles et en leur compétence. Elles ont pris conscience de leur valeur et de la nécessité de leur présence dans l'espace public.

Soixante-quinze ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité, de nombreux défis restent cependant à relever. Divers obstacles systémiques nuisent encore au plein engagement des Québécoises dans les lieux de pouvoir. Le plafond de verre est plus visible que jamais. Le nombre de députées de l'Assemblée nationale en témoigne : malgré le fait qu'elles représentent la moitié de la population, les femmes demeurent minoritaires au Parlement, peinant à constituer le tiers de la Chambre. Elles se heurtent à des écueils semblables sur le plan des candidatures, de la politique municipale et, plus généralement, des postes décisionnels.

De la socialisation politique aux fonctions électives, plusieurs analyses et actions sont proposées en vue d'une meilleure représentation des femmes au Québec. S'il est nécessaire d'agir en amont pour favoriser une égalité de fait dans la sphère politique, celles qui accèdent aux lieux de pouvoir ont également le souci de promouvoir cette valeur dans leur environnement. C'est pourquoi le Cercle des

femmes parlementaires, un espace de réflexion et d'échanges non partisan au cœur de l'Assemblée nationale, a été fondé en 2010. Celui-ci vise à outiller les députées dans l'exercice de leur mandat, devant la complexité des enjeux affectant spécifiquement les femmes d'ici et d'ailleurs.

Dans un esprit de collégialité, nous échangeons sur des questions d'actualité telles que la prostitution, les conditions de vie des femmes autochtones et l'exploitation sexuelle. Nous tissons des liens avec nos homonymes des autres parlements pour mieux nous faire entendre et intervenir dans la sphère publique sur des enjeux communs. Conscientes des luttes de nos

préceuses, nous faisons écho aux moments marquants de l'histoire des femmes et du féminisme au Québec. Nous n'hésitons pas à porter conjointement nos préoccupations devant la Chambre, au-delà de tout clivage partisan. En témoignent le vibrant hommage rendu en décembre dernier aux victimes de la tuerie à l'École polytechnique ou la récente signature du Protocole de solidarité entre le Cercle des femmes parlementaires et les élues de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Nous, députées de l'Assemblée nationale, relayons la voix des femmes au sein du Parlement. Or nous ne sommes pas seules. Nous sommes entourées d'hommes qui soutiennent les mêmes idéaux, convaincus eux aussi de la force démultipliée d'une société égalitaire. Nous prenons appui sur toutes les Québécoises et tous les Québécois qui défendent des valeurs d'égalité et de respect entre les sexes.

Le 25 avril 1940, le Québec tout entier remportait une grande victoire avec la sanction de la Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Le chemin parcouru au cours des dernières décennies témoigne de l'importance d'une pleine reconnaissance des droits des femmes pour notre société. Poursuivons cette marche vers l'avant, toutes et tous ensemble.

Des obstacles systémiques nuisent encore au plein engagement des Québécoises dans les lieux de pouvoir

La mixité égalitaire, un objectif, une solution

Le Québec doit se doter, à l'aide d'une loi-cadre, d'une vision égalitaire impérative

ÉLAINE HÉMOND

Consultante, cofondatrice du Centre de développement femmes et gouvernance

À Québec comme ailleurs, le pouvoir est la clé de voûte de l'égalité homme-femme. À l'occasion du 75^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes, le 16 avril, une cinquantaine de personnes ont pris conscience que l'égalité entre les hommes et les femmes demeure très fragile tant qu'une clé n'aura pas bouclé l'ouvrage.

Laquelle? Celle de la mixité égalitaire, un concept qui suggère que le Québec se dote, à l'aide d'une loi-cadre, d'une vision égalitaire incontournable, intégrée et transversale de la gouvernance.

Invités à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale par sa vice-présidente, M^{me} Maryse Gaudreault, une cinquantaine de femmes et quelques hommes ont admis qu'une réelle mixité était maintenant indispensable partout où se décide l'avenir de la société. La mixité

dont ils parlent est égalitaire. La masse critique de 30%, longtemps présentée comme le seuil de représentation permettant aux femmes d'être entendues, est contestée. On sait maintenant que c'est seulement à partir de 40% de présence qu'un groupe peut prétendre influencer l'ordre du jour d'une instance.

Lors de cette conférence, l'écrivaine Pascale Navarro a rappelé que le Québec, contrairement à une centaine de pays du monde, ne s'est donné ni mesure ni stratégie pour soutenir la participation des femmes aux instances décisionnelles, politiques, économiques et autres. Avec cette logique du laisser-faire, on remet sur les épaules des femmes le fardeau de la concrétisation de leur égalité.

J'ai pour ma part présenté le concept de la mixité égalitaire que je développe depuis une dizaine d'années au Québec et en Afrique, où j'ai accompagné des aspirantes candidates et des candidates vers l'engagement démocratique. Ma foi en une parité qui serait atteinte par petits pas s'est émoussée quand j'ai pris la mesure des défis que les élues avaient à rele-

ver au sein d'instances toujours à majorité masculine. Une fois qu'elles sont élues, j'en ai trop vu intégrer allègrement le *modus vivendi* masculin de la gouvernance et, souvent, se contenter de jouer les faire-valoir. Là n'était pas leur motivation.

Avec la mixité égalitaire, les organismes politiques, publics et privés bénéficiant du financement de l'État se doteraient d'instances décisionnelles formées d'hommes et de femmes, dans une proportion de 40% de femmes. Si la formule n'assure pas automatiquement la parité, elle en est fortement porteuse.

Je n'ai pas la prétention de proposer une solution miracle, mais, à travers des rencontres dans différents milieux, je m'attelle actuellement à raffiner le concept, voire à le modifier, pour le rendre plus applicable.

La démocratie n'est pas figée. Elle n'a, au fil des siècles, cessé d'évoluer autour de l'objectif d'une plus grande justice citoyenne. Le Québec, perçu jusqu'à récemment comme avant-gardiste en matière d'égalité, a une belle occasion de se démarquer par sa créativité démocratique.

Le travail

DAVID DESJARDINS

C'était dans un souper littéraire, l'autre soir, au restaurant Le Pied bleu, avec Jean-Jacques Pelletier. Nous y étions invités à parler travail, devant public.

Était-ce avant que ça commence, pendant que nous discutions entre nous? Ou peut-être pendant la rencontre, organisée par la bande Rhizome, à Québec? Toujours est-il qu'est revenue la question de l'efficacité comparée de la fiction et de la chronique afin de rendre compte du monde.

Dans ces cas, je plaide toujours en faveur de la fiction. Surtout parce qu'elle parvient, le plus souvent, à parler de choses épouvantables avec une immersion dans l'âme des personnages qui nous empêche de détourner le regard. Mais aussi, et c'est plus subtil, en témoignant de minuscules drames, tout à fait banals, donnant l'impression de ne pas y toucher.

Exemple du genre : *On ne joue pas avec la mort*, d'Emily St. John Mandell, que ma blonde m'a mis dans les mains l'autre jour. Un polar pas exactement conventionnel. Une histoire d'immigration clandestine, de faux documents, au rythme lent et au développement vaporeux. Roman doucement oppressant où l'auteur, l'air de rien, fait beaucoup le procès du monde du travail moderne, qu'elle décrit comme une aliénation.

À la brutalité des usines d'autrefois, elle substitue la violence psychologique de la répétition, de l'ennui, des rapports humains forcés de la vie de bureau.

On parle de bonheur, de qualité de vie, de ces millions de choses qu'il faut pour être heureux, mais on ne dit pas assez que, pour une multitude d'individus, le travail est une horreur. Ce qui explique beaucoup la colère ambiante. Ce qui explique tellement d'incivilités. Ce qui motive tous les gens à la recherche de combines pour faire de l'argent rapide. Ça va de la loterie au crime. N'importe quoi pour enfin s'évader.

«Les travailleurs sont des corps vides, leurs esprits serviles accablés par la peur», écrivait Charles Bukowski dans une lettre envoyée à son éditeur, qui l'avait délivré du monde du travail, le payant pour écrire à temps plein.

Dans *Post Office*, mais peut-être mieux encore dans *Factotum*, il raconte sa vie misérable à errer d'un emploi merdique à l'autre. Dans un entrepôt de vêtements pour femmes. Dans une usine de montage de vélos.

J'ai fait ça, une fois. Dans une immense boîte de métal, sous les néons, des jours entiers, avec un vieux qui racontait les histoires de cul les plus sordides et un pauvre gars qui souffrait du syndrome de La Tourette et hurlait à tout bout de champ, ses cris rebondissant sur la tête des murs de notre geôle avec rémunération. J'ai aussi empli des boîtes, vidé des cendriers, fait de la bouffe dégueulasse, lavé de la vaisselle, transporté des sacs de golf, vendu des chaussures, de la bière, fait jouer de la musique dans un bar de danseuses, préparé des cocktails dans des fêtes privées, conduit des tracteurs, vendu des plantes, vidé des camions et déchargé des palettes de tourbe. J'ai critiqué des albums de Boom Desjardins en faisant semblant d'être objectif... C'était toujours temporaire, de petits boulots transitoires, en route vers celui-ci, que j'adore.

Mais qu'adient-il de ceux qui n'ont pas cette chance? Quand parle-t-on de l'esclavage normal de la multitude qui n'a d'autre choix que de se soumettre à l'agonie quotidienne des jobs de merde?

Dans *On ne joue pas avec la mort*, un enfant demande à sa mère :

– Tu m'as dit qu'on avait toujours le choix de ce qu'on veut faire dans la vie. Mais qui veut vraiment devenir éboueur?

Boulot que l'alter ego de Bukowski refuse dans *Factotum*.

– C'est un travail de quarante heures par semaine, avec beaucoup de sécurité. Vous êtes trop bien pour ce travail?, plaide le commis du centre d'emploi.

– S'il est si extraordinaire ton boulot, alors prends-le et je prends le tien, rétorque Chinaski.

On n'est plus tout à fait dans la fiction chez Bukowski, du moins pas ici. Mais dans la littérature, ça c'est sûr. Dans ce qu'elle parvient à dire de plus vrai, comme l'horreur ordinaire du travail à reculons, et la colère de ceux qu'on y condamne, et qu'on méprise s'ils osent réclamer un peu mieux et ne vivent que pour le vendredi soir.

C'est la vie, dites-vous? Mais si ton quotidien, c'est de remplir des conteneurs de déchets de construction, de visser le même écrou sur le même boulon, de te faire chier par une superviseuse trop zélée, de t'endormir sur des documents soporifiques, est-ce que ça se peut que ça soit pas une vie?

Ne vous étonnez pas trop que tant de gens écoutent des radios de merde, soient en furie sans comprendre pourquoi, votent pour des gouvernements de crétiens, qu'ils achètent les disques des concurrents de *La voix* et toutes les merdes qu'on leur fourgue, et qu'ils «dance, drink and screw, because there's nothing else to do», comme chantait Pulp, dans *Common People*.

Car, si le travail est souvent une condition du bonheur, il est aussi celle d'un malheur socialement acceptable.

djesjardins@ledevoir.com

SCIENCE



Chauves-souris menacées

M. B. FENTON

Depuis 2010, les populations québécoises de chauves-souris qui hibernent dans les grottes et les mines abandonnées sont décimées par le syndrome du museau blanc, une maladie fongique qui continue de se propager à travers le nord-est de l'Amérique du Nord. Les spécialistes s'inquiètent et cherchent à sensibiliser le public aux diverses menaces qui pèsent sur ce petit mammifère volant.

PAULINE GRAVEL

Plusieurs les craignent ou en ont horreur. Certains croient qu'elles transmettent la rage et qu'elles s'attaquent aux humains pour en aspirer le sang.

« Il est vraiment injuste de traiter les chauves-souris de la sorte, alors qu'il s'agit d'un des animaux les plus bénéfiques pour les humains », s'insurge Rodrigo Medellín, grand spécialiste des chauves-souris à l'Université nationale autonome de Mexico. M. Medellín était de passage à Montréal récemment pour présenter un documentaire réalisé par la BBC sur ses recherches et ses démarches visant à protéger les chauves-souris de son pays. Ces petits mammifères volants ont besoin de notre aide pour surmonter les menaces qui planent sur eux, plaide-t-il. Et ces menaces sont particulièrement graves dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

Museaux blancs

C'est en février 2006, dans une caverne de l'État de New York, qu'a été observé pour la première fois en Amérique du Nord le syndrome du museau blanc sur des chauves-souris en hibernation. Depuis cet hiver-là, la maladie s'est rapidement propagée à travers le nord-est des États-Unis et du Canada. Elle est actuellement présente dans 25 États américains et dans cinq provinces canadiennes, soit le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, où elle a tué plus de six millions de chauves-souris à ce jour.

Le syndrome du museau blanc affecte plus sérieusement les espèces qui hibernent, car il est causé par un champignon microscopique (*Geomyces destructans*) provenant de l'Europe qui prospère dans des milieux froids et humides comme les cavernes et les mines abandonnées, où les chauves-souris trouvent refuge pour leur hibernation. Les spores blanches du champignon attaquent principalement les parties dépourvues de poil de l'animal, comme le

museau, les pattes et les ailes, où elles provoquent des dérangements qui réveillent les chauves-souris en hibernation. Or, chaque fois que la chauve-souris sort de sa torpeur, elle dépense une grande quantité d'énergie pour réactiver son métabolisme et notamment hausser sa température corporelle, qui doit passer de 3 à 32 degrés Celsius. « Si elle est réveillée trop souvent durant les 200 jours que dure habituellement son hibernation, elle risque d'épuiser ses réserves de graisse avant l'arrivée du printemps et de périr. C'est ainsi qu'on retrouve les chauves-souris mortes sur le sol des grottes. Et c'est l'hécatombe. On les ramasse à la pelle au printemps! », raconte le biologiste Michel Delorme, ancien gestionnaire des collections vivantes et de la recherche au Biodôme de Montréal.

M. Delorme a suivi pendant une bonne dizaine d'années une grosse colonie de maternité comptant plus de 1500 petites chauves-souris brunes au Domaine Joly-De Lotbinière, près du pont de Québec. Or il n'a dénombré que 45 individus

Le syndrome du museau blanc affecte plus sérieusement les espèces qui hibernent, car il est causé par un champignon microscopique

au sein de cette même colonie l'an dernier.

Au Québec, ce sont la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est, trois espèces cavernicoles, qui sont plus les affectées par cette infection fongique. Selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), ces trois espèces sont en « déclin catastrophique ». La grande chauve-souris brune souffre aussi du syndrome du museau blanc, mais sa constitution plus robuste lui permet de supporter un peu mieux la maladie. « En se basant sur les données de surveillance des hibernacles [sites d'hibernation], nous pouvons affirmer que le déclin des popu-

lations de petites chauves-souris brunes et de chauves-souris nordiques est supérieur à 94%. En ce qui concerne la grande chauve-souris brune, nous considérons que le déclin est de 30 à 40% », précise la biologiste Nathalie Desrosiers, coordonnatrice provinciale des dossiers concernant les chauves-souris au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP).

« En Europe, les chauves-souris semblent avoir développé une résistance à la maladie, ce qui indique qu'elles ont souffert de cette infection depuis très longtemps », ajoute Rodrigo Medellín. Mais, en Amérique du Nord, les chauves-souris semblent encore très vulnérables au champignon, et le seul moyen d'endiguer la propagation est « d'éviter de visiter les lieux fréquentés par les chauves-souris dans les régions où la présence du syndrome a été confirmée, et de prendre des mesures de décontamination appropriées avant et après chaque visite effectuée dans les régions à statut inconnu ou incertain », recommande le MFFP.

Menace éolienne

Les parcs d'éoliennes sont responsables de la mort de nombreux oiseaux de proie mais aussi d'une multitude de chauves-souris. On estime que de 600 000 à 900 000 chauves-souris sont fauchées chaque année aux États-Unis par les éoliennes. Certaines sont frappées par les pales, tandis que d'autres succombent à une hémorragie interne provoquée par la différence de pression existant à proximité de ces moulins à vent.

« Heureusement, on peut prévenir cette hécatombe en reprogrammant la mise en action des turbines, afin qu'elles ne démarrent pas au moment où les chauves-souris sont les plus actives, soit lorsque la vitesse du vent tourne autour de 6 mètres/seconde. De toute façon, on produit très peu d'énergie à cette vitesse, explique Rodrigo Medellín. Quand la vitesse du vent excède les 6 m/s, les insectes sont beaucoup moins nombreux, voire absents, et il en va ainsi des chauves-souris. Nous demandons à l'industrie éolienne d'éteindre les turbines quand la vitesse du vent approche les 6 m/s. En respectant cette recommandation, on pourrait éviter la mort de 70 à 90% des chauves-souris qui sont actuellement tuées par les éoliennes. »

Un autre moyen de prévenir



FRÉDÉRIC LELIÈVRE

Une petite chauve-souris brune atteinte du syndrome du museau blanc. Des taches sont visibles sur ses pattes, ses ailes et son museau.

la mortalité des chauves-souris consiste à installer au sommet de chaque turbine un haut-parleur émettant des sons de haute fréquence qui désorientent les chauves-souris en perturbant leur système d'écholocation, qui devient alors inutilisable. « Cette installation a pour effet d'éloigner les chauves-souris, qui ont ainsi la vie sauve. Cette stratégie a été adoptée par la plupart des membres de l'Association canadienne de l'énergie éolienne », salue M. Medellín.

Perte d'habitat

Au Québec comme ailleurs, les chauves-souris perdent régulièrement des habitats qui leur étaient propices. « Les gens qui expulsent les maternités de chauves-souris qui ont trouvé refuge dans le grenier ou l'entretoit de leur maison durant la période estivale, soit au moment où les petits sont encore auprès de leur mère, peuvent entraîner des mortalités massives, prévient M^{me} Desrosiers, du MFFP. Il est préférable d'attendre qu'elles partent d'elles-mêmes à l'automne et alors aller boucher les ouvertures. » Les grandes coupes forestières et l'élimination des arbres morts (chicots), qui constituent de bons gîtes de repos et de mise bas, dans le cadre de développements résidentiels en banlieue des villes, constituent une autre menace pour la survie de ces petits mammifères inoffensifs, voire bénéfiques.

Bénéfices

En consommant des quantités phénoménales d'insectes,

les chauves-souris contribuent en effet à diminuer les dommages causés par certaines espèces nuisibles à l'agriculture (notamment aux cultures de maïs et de coton) et à la foresterie. « Les États-Unis ont évalué à plusieurs milliards les pertes économiques associées au syndrome du museau blanc, car les agriculteurs sont désormais obligés d'épandre davantage d'insecticides, ce qui augmente leurs coûts de production », fait remarquer M. Michel Delorme.

Les chauves-souris diminuent aussi les risques de contracter des maladies transmises par des insectes, comme le virus du Nil, ajoute M. Medellín, qui souligne par ailleurs le rôle indispensable des chauves-souris qui s'alimentent de nectar de fleur ou de fruit. « Dans les pays tropicaux comme le Mexique, de nombreuses chauves-souris mangent des fruits et dispersent ainsi les graines de plusieurs espèces végétales importantes économiquement. Le rétablissement des forêts tropicales dépend en majeure partie de la dispersion des graines par les chauves-souris. La nuit, les chauves-souris sont beaucoup plus nombreuses que les oiseaux. Elles dispersent entre trois et cinq graines par mètre carré chaque nuit, alors que les oiseaux en dispersent entre une et deux par mètre carré par jour. »

Rodrigo Medellín croit fermement en l'importance de sensibiliser le public aux bienfaits des chauves-souris. Cette démarche est essentielle pour assurer leur survie, dit-il, en précisant que seulement 1% des chauves-souris seraient porteuses du virus de la rage. Même si la prudence est de mise, le risque demeure néanmoins minime, fait-il valoir. M^{me} Desrosiers recommande toutefois, après tout contact avec une chauve-souris, de laver immédiatement la peau exposée durant 10 à 15 minutes, avec de l'eau et du savon, et de communiquer rapidement avec InfoSanté au 811.

Huit espèces québécoises

Parmi les 970 espèces de chauves-souris qui existent à travers le monde, huit vivent au Québec. Toutes les espèces québécoises sont insectivores et, pour assurer leur survie durant l'hiver, une saison marquée par l'absence d'insectes, trois espèces migrent vers le Sud et les cinq autres entrent en hibernation.

Espèces migratrices : chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*), chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*)

Espèces hibernantes : petite chauve-

souris brune (*Myotis lucifugus*), chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis*), chauve-souris pygmée (*Myotis leibii*), pipistrelle de l'Est (*Perimyotis subflavus*), grande Chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*)

Espèces menacées : selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est sont « en voie de disparition » au Canada.

Hibernation

C'est dès le mois d'octobre, après avoir emmagasiné une réserve de

graisse pouvant atteindre jusqu'à 30% de leur poids, que les chauves-souris entrent en hibernation dans une grotte ou une mine désaffectée où règnent une humidité élevée et une température légèrement au-dessus du point de congélation. Elles abaissent leur température corporelle (à entre 3°C et 6°C) et leurs rythmes respiratoire et cardiaque (à 25 battements/minute) à un niveau minimum leur permettant de rester en vie tout en consommant le moins d'énergie possible. Suspendues la tête en bas, elles demeurent dans cet état de torpeur pendant près de 200 jours, ne se réveillant qu'une fois par mois pour boire et déféquer.

Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris

Le Réseau a été mis en place en 2000 dans le but de mieux connaître les populations de chauves-souris du Québec.

Il comprend 16 parcours d'écoute dans 16 régions du Québec. Ces parcours forment une boucle de 20 km qui passe habituellement près d'un plan d'eau, d'un milieu boisé ou d'une zone où subsistent des arbres morts dans lesquels les chauves-souris se réfugient. « On privilégie aussi les secteurs résidentiels où les maisons ou les arbres matures sont abondants et où on trouve des lampadaires qui attirent les moustiques », précise Nathalie Desrosiers, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pouvoir sonore

Les inventaires sont effectués entre le 15 juin et le 31 juillet de chaque année. Ils débutent 20 minutes après le coucher du soleil et se poursuivent jusqu'à minuit. Deux techniciens du ministère se déplacent à bord d'un véhicule automobile et pointent leur détecteur en direction du ciel. Quand ils entendent un cri de chauve-souris — celui qu'elles poussent pour communiquer entre elles est perceptible par l'oreille humaine — ils mettent en marche leur détecteur, qui enregistre alors les ultrasons émis par la chauve-souris. L'endroit où la chauve-souris est détectée est localisé à l'aide d'un GPS.

En laboratoire, les enregistrements sont analysés à l'aide d'un logiciel permettant de visualiser les cris sous forme de sonagrammes, ce qui permet de reconnaître la signature vocale (échographique) de l'espèce de chauve-souris observée. « On peut ainsi documenter la distribution et l'abondance de différentes espèces de chauves-souris dans chacune des régions et comparer les données d'une année à l'autre », explique Michel Delorme, ancien gestionnaire des collections vivantes et de la recherche au Biodôme et créateur du réseau. « Depuis 2010, le ministère n'a plus les ressources financières nécessaires pour effectuer les analyses. Nous continuons tout de même à faire les inventaires en raison du déclin des populations », précise M^{me} Desrosiers, avant de souligner l'existence du Réseau de suivi des maternités. « On demande aux citoyens de nous signaler les endroits où des chauves-souris et leurs petits passent l'été, ce qui nous permettra de faire le décompte des femelles et des petits. »

Suivi des hibernacles

Les techniciens de la faune du ministère visitent les hibernacles (sites où hibernent les chauves-souris) en automne ou au printemps, dans le but de dénombrer les individus des colonies. Ces suivis ont été interrompus afin de ne pas déranger les chauves-souris durant une période où elles sont particulièrement sensibles au syndrome du museau blanc.

Comité de rétablissement des chauves-souris

Il y a un peu plus d'un an, le ministère a réuni un comité d'experts ayant le mandat de planifier des stratégies pour réduire les principales menaces qui pèsent sur l'espèce, dans l'espoir de rétablir les populations.